

Le tableau suivant donne l'âge des jeunes délinquants condamnés sur accusation libellée, par province, en 1899, et les totaux pour 1885 à 1899 :

AGES DES JEUNES DÉLINQUANTS CONDAMNÉS SUR ACCUSATION  
LIBELLÉE EN 1899.

PROVINCES.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
Ontario.....	492	25	473	35
Québec.....	276	8	307	30
Nouvelle-Ecosse.....	39	1	39	3
Nouveau-Brunswick.....	22	.....	30	1
Manitoba.....	36	3	30	1
Colombie-Britannique.....	29	.....	25	3
Ile du Prince-Edouard.....	2	.....	.....	.....
Les Territoires du N.-O.....	3	.....	3	1
Totaux.....	899	37	907	74

TOTAUX DE 1885-99.

PROVINCES.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
Ontario.....	5,687	242	6,550	580
Québec.....	2,516	200	3,095	256
Nouvelle-Ecosse.....	367	14	446	42
Nouveau-Brunswick.....	181	4	218	16
Manitoba.....	209	7	311	22
Colombie-Britannique.....	174	1	192	19
Ile du Prince-Edouard.....	81	1	57	9
Les Territoires du N.-O.....	21	.....	94	4
Totaux.....	9,236	469	10,963	948
Moyenne.....	616	31	731	63

Les jeunes délinquants condamnés sur accusation libellée fournissent une proportion de 33.55 pour 100 des condamnations totales pour l'année 1899, et 31.68 pour 100 pour la période de 1885 à 1899, inclusivement.